

VILLE DE NOISIEL

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS

SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

REF : CN

DEC2015_0090

DECISION

OBJET : CONCLUSION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N°2014/049-1 RELATIF AU RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE CRÈCHE FAMILIALE ET DE LA MAISON POUR TOUS DES DEUX PARCS DE LA VILLE DE NOISIEL – LOT N°1/DEMOLITION-GROS ŒUVRE - CARRELAGE

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'article 8 de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995, relative aux marchés publics et aux délégations de service public,

VU le Code des Marchés Publics, notamment les articles 20, 26 et 28,

VU l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 11 avril 2014, portant délégation du Conseil Municipal au Maire de Noisiel en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision N°DEC2014_0199 portant sur la conclusion du marché public de travaux n°2014/049 relatif au réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs, et notamment le Lot n°1-Démolition, gros œuvre, carrelage, conclu avec la Société BATICIBLE pour un montant de 128.000,00 € HT soit 153.600,00 € TTC.,

CONSIDÉRANT qu'il est apparu nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires suite à la découverte de matériaux amiantés, qu'il convient d'entériner par voie d'avenant les modifications ainsi apportées,

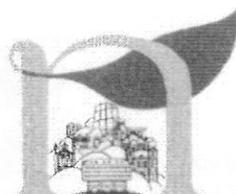
CONSIDÉRANT que la prestation relève de la classe d'achats «Travaux» et de l'opération « réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs », dont la valeur ne dépasse pas 5.000.000 € H.T.,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la Société BATICIBLE, sise 31 rue de Rosny 94120 FONTENAY SOUS BOIS, l'avenant n°1 au marché public de travaux n°2014/049-1 relatif au réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs – Lot n°1 : Démolition, gros œuvre, carrelage, d'un montant en plus-value de 19.685,00 € H.T. (soit 23.622,00 € T.T.C.), portant le nouveau montant global du marché à 147.685,00 € H.T. (soit 177.222,00 € T.T.C), et prenant effet à sa date de notification.

1/2

hôtel de ville
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 28/05/2015

VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2015_ 0090
portant sur la conclusion de l'avenant n°1 au marché public de travaux n°2014/049-1.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal en AP/CP n° 2009-005 « restructuration de l'ancienne crèche familiale ».

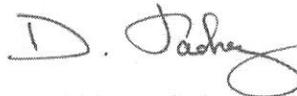
ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.
Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 27 MAI 2015

Le Maire,



Daniel VACHEZ.

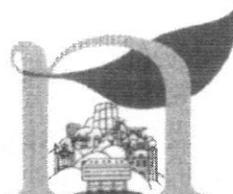


Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	28 MAI 2015
Affiché le	28 MAI 2015
Notifié le	
Publié le	28 MAI 2015

2/2

hôtel de ville
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 28/05/2015



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ref: DEC2015_0090

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N°2014/049-1

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Ville de Noisiel,
M. le maire, 26 place Emile Menier, Bp35,
77426 Marne-la-Vallée Cedex 2,
Tél. : 01-60-37-73-73,
Courriel : marches@mairie-noisiel.fr

B - Identification du titulaire du marché public.

Société BATICIBLE
31 rue de Rosny
94120 FONTENAY SOUS BOIS

C - Objet du marché public.

■ Objet du marché public :

**Travaux de réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des 2 parcs –
Lot 1 / Démolition, gros œuvre, carrelage**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 128.000,00 €
- Montant TTC : 153.600,00 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Travaux supplémentaires suite à la découverte de matériaux amiantés

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON

OUI

Montant de l'avenant (conformément au devis du 23 avril 2015 en annexe) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 19.685,00 €
- Montant TTC : 23.622,00 €

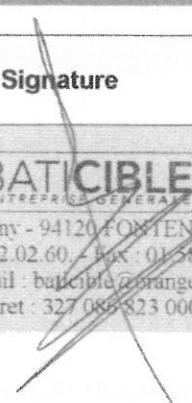
Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 147.685,00 €
- Montant TTC : 177.222,00 €

■ Autres incidences de l'avenant :

Le délai d'exécution des travaux supplémentaires est de 7 jours.
Le délai d'exécution initial du marché est donc prolongé de 7 jours.

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Amaud CHERTOPS Gérant	A Fontenay s/B Le 29 avril 2015	 BATICIBLE ENTREPRISE GENERALE 31, rue de Rosny - 94120 FONTENAY S/B Tél : 01.58.02.02.60 - Fax : 01.58.02.02.61 E-mail : baticible@orange.fr N° Siret : 327 086 823 00025

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

■ Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

A Noisiel, le 29 MAI 2015

Le Maire,



D. Vachez
Daniel VACHEZ

BATICIBLE

ENTREPRISE GENERALE

Fontenay sous Bois,
Le 23 Avril 2015

DEVIS N° 148. 04. 15. [A]

De travaux de MAÇONNERIE EN SOUS SECTION 4

à exécuter pour le compte de :

VILLE DE NOISIEL

Place de l'Hôtel de Ville
Rue Emile Menier

77426 MARNE LA VALLÉE

SAVOIR : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES SUITE A DÉCOUVERTE DES MATÉRIAUX
AMIANTÉS - INTERVENTION SOUS-SECTION 4
A NOISIEL

VALEUR DES PRIX : AVRIL 2015

Sous la Direction de :

A'CONCEPT
38, cours Blaise Pascal
91000 EVRY

31, rue de Rosny - 94120 FONTENAY SOUS BOIS
Tél : 01. 58. 02. 02. 60. - Fax : 01. 58. 02. 02. 65 - Courriel : baticible@orange.fr
RCS CRETEIL B327086823 N° SIRET 327 086 823 00025 - APE 4399 C - Qualibat 2112 EFF2

Acquitté en PREFECTURE le 01/06/2015

BATICIBLE SARL

DÉSIGNATION	U	Q	P.U. €.	TOTAL €.
DEVIS N° 148. 04. 15. [A]				
NOÏSIEL				
Travaux supplémentaires suite à découverte des matériaux amiantés				
. Mode opératoire, suivie de travaux, documents d'exécution, schémas, plans d'exécution et méthodologie.	Ens	1	3 010,00	3 010,00
. Fourniture et location de matériel permettant les travaux liés à l'amiante, à savoir :				
- SAS de contamination 5 compartiments :				
. Installation	Ens	1	1 230,00	1 230,00
. Location 10 jours x 288,00 €/j	Ens	1	2 880,00	2 880,00
. Repliement	Ens	1	350,00	350,00
- Aspirateur à filtre THE BestClean 90.	U	1	980,00	980,00
- Ensemble de filtration ventilé Kasco.	U	2	580,00	1 160,00
- Ensemble de filtre, polyane, ruban adhésif, combinaison, pulvérisation, fixateur, etc...	Ens	1	786,00	786,00
. Terrassement manuel soigné pour mise en évidence des réseaux existants.	ml	88	30,00	2 640,00
. Sujétions pour intervention au droit des raccords sur réseau amianté.	U	6	732,00	4 392,00
. Surlocation des installations de chantier due au travaux liés à l'amiante :				
<u>Sous détail suivant bordereau de prix de base</u>				
- installation de chantier conforme au CCAP et au PGC (35 jours)	Ens	1	720,00	720,00
- prescriptions du coordonnateur SPS (35 jours)	Ens	1	137,00	137,00
- Bureaux, réunion et vestiaires / sanitaires de chantier	J	35	40,00	1 400,00

MONTANT H.T. €
T.V.A. 20%
MONTANT TOTAL T.T.C. €

19 685,00 €
3 937,00 €
23 622,00 €

Acquitté en PREFECTURE le 01/06/2015